



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Nombre de membres en exercices	13
Nombre de membres présents	9
Nombre de suffrages exprimés	12
Nombre de pouvoirs	3
Date de convocation	04/03/2024

**L'an deux mille vingt-cinq, le 14 mars, 18 heures,
Le Comité Syndical s'est réuni, sous la présidence de
M. François BUFFETEAU, Président,
Au siège du SIAAC à MONTGIVRAY**

2025-03

Étaient présents : Mesdames Agnès ROBIN et Marie-Laure LEUILLET ; Messieurs, François BOUQUEREAU, François BUFFETEAU, Luc HURBAIN, Patrick JUDALET, Éric LAMBERT, Jean-Claude MONNET, Philippe SAVY.

Excusés : Messieurs Bernard, Philippe YVERNAULT représenté par François BOUQUEREAU, Frédéric BOULBON représenté par Patrick JUDALET et Jean-Yves DUSSAULT représenté par Mme Marie-Laure LEUILLET.

Il désigne M Jean-Claude MONNET, secrétaire de séance

Objet : CREANCES ETEINTES

Le Président indique avoir reçu de la Trésorerie :

- Une demande d'inscription au compte 6542 – Créesances éteintes – pour un montant de 556,41 €.

Le Comité Syndical, après discussion, par 12 POUR :

APPROUVE à l'unanimité l'inscription au compte 6542 – Créesances éteintes, pour un montant de 556,41 €

Secrétaire de séance
Jean-Claude MONNET

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en sous-préfecture le 17/03/2025
Et de sa publication le 17/03/2025

Le Président
François BUFFETEAU

